

Communiqué de Presse

Grève des contrôleurs aériens d'Aix-En-Provence les 7 et 8 avril

Un préavis de grève déposé par l'USAC-CGT et l'UNSA-ICNA perturbera le trafic aérien les 7 et 8 avril. Les personnels demandent des effectifs de fonctionnaires supplémentaires et des meilleures conditions de travail.

Conditions de travail et effectifs de fonctionnaire

Après une forte mobilisation des contrôleurs aériens d'Aix-En-Provence lors de la journée nationale du 22 mars dernier, l'USAC-CGT et l'UNSA-ICNA ont déposé un préavis de grève pour les journées des 7 et 8 avril.

Les revendications de l'USAC-CGT portent sur des demandes de recrutements de fonctionnaires pour l'ensemble des services, incluant notamment le centre de contrôle en route d'Aix-En-Provence. En effet, après plus de dix ans de baisse continue des effectifs de fonctionnaires à la Direction Générale de l'Aviation Civile, conséquences de la RGPP puis de la MAP, la situation dans les services a dépassé le stade critique.

Les efforts en termes de rythme et de charge de travail, de gestion d'un trafic constamment en hausse et de prise en compte d'évolutions technologiques majeures visent à faire peser sur toujours moins de personnels la sécurité de tous les passagers et de la population survolée. Les contrôleurs aériens contestent cette marche forcée dont les conséquences sur le niveau de sécurité n'ont jamais été identifiées. Ils réclament des conditions de travail sereines pour assurer la gestion du trafic aérien en toute sécurité. Cela passe inévitablement par des recrutements au-delà des plafonds d'emplois actuellement définis arbitrairement par le gouvernement.

L'USAC-CGT revendique un service public de qualité mis à disposition de l'ensemble des passagers et de la population. L'USAC-CGT ne conçoit pas de rendre un tel service public sans se doter des effectifs de fonctionnaires d'État nécessaires pour assurer l'ensemble de ces missions, en récupérant de nouvelles ou anciennes, le tout dans de bonnes conditions pour tous.